

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAUFOR NOTRE DAME

L'an deux mil vingt-deux, le vingt Janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice LEBOUCHER, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 13 janvier 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombres de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseillers votants : 14

Présents : Mr BARRIER, Mr BOUVIER, Mr MAHE, Mme TREBERT, Mr SIMON, Mme VIAUD, Mme BONNEFOY, Mme PERRICHET BAUDET, Mr MOREAU, Mme TARNAUD, Mme CHABRUN, Mr SIMON

Absent excusé : Mr ORY donne procuration à Mr SIMON, Mme BOUCREL

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Annick PERRICHET BAUDET

Le compte rendu du 14 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1/ Avenant au contrat de de location du cabinet infirmier

Par délibération en date du 13 décembre 2012, Mr Le Maire avait été autorisé à signer le contrat de bail à usage professionnel avec Madame Céline NOEL épouse DORE, infirmière.

En date du 15 octobre 2015, Mme DORE Céline avait cédé son fonds libéral d'infirmière à Mme CHAUFFRAY Noémie.

Mr Le Maire propose un avenant au bail à usage professionnel du cabinet infirmier, situé dans la maison de services au 40 Route Nationale, en modifiant le nom des nouvelles locataires, Mme CHAUFFRAY Noémie et son associée Mme GALLIENE Patricia.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité :

- l'avenant au bail professionnel au nom de Mme CHAUFFRAY et Mme GALLIENE
- autorise Mr Le Maire à signer l'avenant chez Maître Lucie GALLIEN, notaire à La Milesse
- Précise que le montant des honoraires dû à Maître GALLIEN pour la rédaction de cet avenant se partage par moitié entre le bailleur et le locataire,

Délibération 202201D01

2/ Demande de subvention au titre du Fonds Régional Jeunesses et Territoires.

La hausse démographique, conjointement à la baisse du nombre d'assistante(s) maternelle(s) en exercice rendent l'offre insuffisante sur la commune de Chaufour notre Dame. Il devient donc

urgent de répondre à ce besoin. Pour ce faire, les élus ont fait le choix d'accompagner un projet de Maison d'Assistantes Maternelles.

Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux pour un montant estimé de 398 000 euros HT soit 477 600 euros TTC.

Le Conseil Municipal atteste de l'inscription du projet au budget primitif 2022 dans les dépenses de la section investissement et de la compétence de la collectivité à réaliser ces travaux. Le début des travaux sera engagé au 1er trimestre 2022.

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
DETR 2021	86 400.00 €
Plan de relance départemental	19 560.00 €
Fonds Régional Jeunesse et Territoire	50 000.00 €
Maître d'ouvrage	269 321.80 €
TOTAL HT	398 000.00 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire Patrice LÉBOUCHER à déposer une demande de subvention au titre du Fonds régional Jeunesse et Territoires et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Délibération 20220D02

3/ Comité Consultatif des Actions Sociales.

Une habitante de Chaufour notre Dame a déposé une demande d'aide financière auprès du Comité Consultatif des Actions Sociales.

Après examen du dossier, la commission du CCAS propose de participer aux frais de réparation de son véhicule à hauteur de 267€.

Le conseil Municipal, après délibération, accepte de régler 267€, après travaux et sur présentation de facture.

Pour : 13 Abstention : 1 Contre : 0

Délibération 202201D03bis

4/ Questions diverses

- **Demande de subvention au programme des équipements sportifs de proximité pour l'aménagement d'un espace intergénérationnel.**

Monsieur Le Maire présente le projet d'un « espace intergénérationnel » porté par le groupe de travail « staff aire de jeux ».

Cet espace serait constitué d'un terrain de multisports, un espace fitness pour les adultes, une zone de jeux pour les plus jeunes, un parcours de BMX et un espace pique-nique par les familles. Cet espace constituera un nouveau lieu de vie, de rencontres et d'échanges et sera installé dans un espace aménagé et intégré dans le paysage.

Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux pour un montant estimé de 350 000€ HT soit 420 000€ TTC.

Le Conseil municipal atteste de l'inscription du projet au budget primitif 2022 dans les dépenses de la section investissement et de la compétence de la collectivité à réaliser ces travaux. Le début des travaux sera engagé au 2^{er} trimestre 2022.

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité les modalités de financement suivantes

Origine des financements	Montant
Pacte régional pour la ruralité	30 000.00 €
Programme Equipements Sportifs de proximité	250 000.00 €
Maître d'ouvrage	70 000.00 €
TOTAL HT	350 000.00 €

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention à la Région des Pays de la Loire, dans le cadre du programme des équipements sportifs de proximité – crédits pour l'année 2022, afin d'aider au financement de l'espace intergénérationnel pour une montant de 250 000 € de subvention soit 71% de la dépense totale de 350 000 € HT estimée.

Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement du dossier de subvention.

Délibération 202201D04 bis

- **Chronovélo**

Une enquête sur la mobilité, porté par Le Mans Métropole, aura lieu du 09/02 au 18/03.

- **Hommage Dr BACHA**

En hommage au Dr Bacha, un portrait et une plaque seront apposé à l'entrée de la maison de service

Monsieur Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au mardi 22 février 2022 à 20h30

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,

Mr LEBOUCHER Patrice	Mr ORY René Donne procuration à Mr SIMON	Mme PERRICHET-BAUDET
Mr SIMON Jean-Luc	Mr BARRIER Jean-Louis	Mr JARDIN Franck
Mme TARNAUD Stéphanie	Mr BOUVIER Sébastien	Mme TREBERT Marie-Laure
Mr MAHE François	Mme BOUCREL Jennifer ABSENTE	Mr MOREAU Nicolas
Mme BONNEFOY Mélanie	Mme VIAUD Leslie	Mme CHABRUN Lucie